

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

1 B FEV. 2014

Dossier complet le

or complet le 18/02/2014 19/02/2014 19/02/2014

1. Intitulé du projet

Lotissement "La Colline des Pins"

	2. Ident	fication du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire	
2.1 Personne			
Nom		Prénom	
2.2 Personne Dénomination	<b>morale</b> n ou raison socia <b>le</b>	SARL FONCIERE JONSEN	
Nom, prénom habilitée à rep	et qualité de la personne résenter la personne morale	CANTONI CAROLINE	
RCS / SIRET	53131332800019	Forme juridique SAF	ξĽ

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du proiet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique					
51	DEFRICHEMENT SOUMIS A					
	AUTORISATION PORTANT SUR UNE					
	SUPERFICIE TOTALE INFERIEURE					
	A 25 HA.					

## 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet

> LOTISSEMENT DE 9 LOTS NECESSITANT UN DEFRICHEMENT DU TERRAIN

		REAL	Paca			i
A CALLED	N°					1
I.	Arrivé la : 8 FEV. 2014	Projet de réponse	Elemen de réponse	Attribution	information	İ
Ļ	Direction DREAL					

La loi nº 78-17, ju a jouvi : 272 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

400	LI 126-	- allen	1-4
4.Z C	bjectifs	au	projet

CREATION DE 9 LOTS DONT 1 DEJA BATI

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

ABATTAGE DE CERTAINS ARBRES EXISTANTS CREATION D'UNE VOIE PRINCIPALE

## 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

PASSAGE DE VEHICULES SUR LA VOIE PRINCIPALE

La décision de l'autorité administrat dossier(s) d'autorisation(s)	ive de l'Etat compétente en r	natière d'environnemen	nis ? t devra être jointe au(x)								
PERMIS D'AMENAGER AUTORISATION DE DEFRICHEMENT											
4.4.2 Précisez Ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli											
А	UTORISATION DE DEFRI	CHEMENT									
4.5 Dimensions et caractéristiques du pre		de l'opération - préciser les	unités de mesure utilisées								
Grandeu	rs caractéristiques		Valeur								
A	SSIETTE DE L'OPERATI	ON, EN m <sup>2</sup>	7181 m²								
A	SSIETTE DU DEFRICHEM	IENT, EN m²	5931 m²								
4.6 Localisation du projet											
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. <u>5</u> ° <u>15' 34</u>	Lat. 43 26 32								
79 Avenue de Marseille 13127 VITROLLES	Pour les rubriques 5° a), 6° b) en Point de départ Point d'arrivée Communes traversées	t d). 8°, 10°, 18°, 28° a) et Long ° ' " Long ° ' "	_ Lat ° ' "								
4.7 S'agit-II d'une modification/extension	n d'une installation ou d'un ouvra	age existant ?	Oui Non X								
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étu	de d'Impact ?	Oui Non								
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	rtorisé ?										
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program Si oul, de quels projets se compose le			Oui Non X								
o. Joi, as good projed as compose te	, programme 1										

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?											
Bois non exploité.											
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?											
Si oui, Intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet PLU de vitrolles du 22/06/2010 Règlement de zone : 2 UD et 1 ND											
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non								
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant http://www.developpernent-	<b>par</b> to	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet								
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?								
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type i ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		<b>[X</b> ]									
en zone de montagne ?		Ⅸ									
sur le territoire d'une commune littorale ?		Ľ <b>¥</b>									
dans un parc national un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X									
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?	,	<b>-</b> X									

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		<b>X</b>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques natureis prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?  si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		Ţ.	
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		<b>X</b>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
dans un site inscrit ou classé?		<b>X</b>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		<b>X</b>	
d'uri monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

# 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant

Domaines	de l'environneme <b>nt</b> :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il d <b>es</b> prélèvements d'eau ?		X	
essources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	est-il excédentaire en matériaux ?		<b>Ľ</b> ¥	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		Ž	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités	Ľ <b>X</b>		destruction des arbres situés sur la future emprise de la voie principale du lotissement
	écologiques ? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X.		Destruction des arbres situsur l'emprise de la future voie principale du lotissem
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de				
voisinage	Est-il source de bruit ?	i 🔲	X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	
	Engendre-t-il des odeurs ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ?		<b>X</b>	
	Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<b>X</b>		Eclairage futur de la voie principale du lotissement
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		Z.	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milleu ?	; <b>X</b>		Récupération des eaux de ruissellement puis rejet vers canalisation communale
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux?		<b>[X</b> ]	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	. 🗆	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		<b>[</b> ≱	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transtrontière ?
Oui Non X Si oui, décrivez lesquels
Si oui, decrivez lesqueis
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi

4.00

Le projet de lotissement a été conçu de manière à impacter au minimum les bois existants :

- > La voirie principale se situera exactement à l'endroit de celle existante déjà
- > Les mouvements de terre seront réduits au minimum (adaptation du profil futur de la voirie au plus près du terrain naturel)

				8.	Annexes							
8.	.1 Annexes	obligatoires <b></b>										
					Objet							
1	L'annexe i	n°1 intitulée « int	iormations no	ominatives relativ	ves au maître d	'ouvrage ou pé	ititionnaire » - <b>non p</b> u	ıbllée ;				
2	Un plan d	e situation au 1 cartographique:	/25 000 ou, à du docume	à défaut, à une nt d'urbanisme :	échelle comp s'il existe) ,	rise entre 1/16	000 et 1/64 000 (II p	eut s'agir				
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;											
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b). 32°, 41° et <b>42</b> ° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;											
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;											
8.	2 Autres an	nexes volontair	e <b>me</b> nt transm	nises par le maît	re d'ouvrage o	pétitionnaire						
		pléter le tablea Jelles elles se ra		ndiquant les an	nexes jointes a	u présent formu	ulaire d'évaluation, c	ainsi que l <b>es</b>				
					Objet							
				9. Engagen	nent et signalu	e						
Je	certifie sur	l'honneur l'exa	ctitude des re	enseignements c	ci-dessus X							
	Fait à	Ma	arseille		le,		27 janvier	2014				
Si	gnature			anton	č							